

SIERENTZ

Infos

N°368

Ciné Plein air

Rond-point "François KWAST"

Vie scolaire



EN JUIN À SIERENTZ

Rond-point "François KWAST"



Ciné Plein air

Vie scolaire



FRANÇOIS KWAST

Inauguration du rond-point François KWAST

Le 29 avril dernier, le rond-point situé au cœur du quartier des hirondelles a été nommé : rond-point François KWAST.

Cet infatigable défenseur de la biodiversité méritait bien un hommage de Sierentz, à qui il a tant donné.

Monsieur le maire Pascal TURRI, en présence des membres de la famille KWAST, de plusieurs élus du Conseil municipal, de notre maire honoraire Jean-Marie BELLARD et de représentants de la Ligue de Protection des Oiseaux, a rappelé combien François,

qui nous a quittés en 2022, a été toute sa vie durant un homme engagé, dans la commune en tant que conseiller municipal et aussi dans le monde associatif.

Fondateur de la Ligue de Protection des Oiseaux du Haut-Rhin, fervent apiculteur, il était aussi à l'origine de l'association des donneurs de sang de Sierentz, comme de la Société d'Histoire de la Hochkirch, et membre actif des Bricoleurs.

Il est l'inventeur des nids d'hirondelles artificiels, qui ont permis d'enrayer la disparition de ces oiseaux de nos villages, et même de consolider leur nombre.

Sierentz vous dit merci François.

03 A la Une

Inauguration du rond-point François KWAST

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 15 mai 2023

06 Barbapapas

Bienvenue Patricia
Au pôle des maternelles
Au pôle primaire

07 Vie scolaire

Projet intergénérationnel avec l'Ehpad
Un joli spectacle qui nous a fait voyager !
Visite du Hartmannswillerkopf
Des écoliers engagés pour la planète

09 Le coin dialectal

03 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

10 Environnement

Fleurissement de la commune
Promenades dans la nature

10 Économie locale

Le Domaine de Hombourg

11 Infos

Service militaire volontaire
Sécurité des piscines
France Rénov
Info Canicule

12 Associations Loisirs

CCAS : Sensibilisation aux risques numériques
Fin de semaine animée au Wurzla Gartà
Commémoration du 8 mai
Marché aux fleurs
La Fleur de l'Âge

14 Manifestations

Ciné Sierentz
Thé dansant
Sie Roulette
Portes ouvertes EMPS
Fête de la musique
Bal de fin d'année du CME
Bal des Pompiers
Ateliers théâtre Trouve ta place !
Ciné Sierentz plein air

16 Carnet

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 15 MAI 2023

Le procès-verbal de la séance 13 mars 2023 a été transmis à tous les membres. Il est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des points soumis au Conseil sont adoptés à l'unanimité lors de la séance du 15 mai.

Santé

La présence médicale sur le territoire s'amenuise. Pour anticiper les départs à la retraite des médecins présents à Sierentz et prévoir l'avenir, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, approuve la création d'une association financée par les communes du bassin versant du Sauruntz, afin de permettre l'embauche d'une secrétaire pour le centre médical de Sierentz. Le financement pourrait se faire en proportion du nombre d'habitants de chaque commune. Cette décision fait suite à une réunion organisée par la ville de Sierentz le 9 février dernier en associant les communes voisines (Geispitzen, Magstatt-le-Haut, Magstatt-

le-Bas, Rantzwiller, Wahlbach, Waltenheim, Uffheim, Koetzingue, Zaessingue) et les médecins généralistes encore en activité.

Jury d'Assises

Tirage au sort

En vue de dresser la liste communale annuelle des jurés auprès de la Cour d'Assises, neuf personnes sont tirées au sort à partir de la liste électorale.

Affaires financières

Le Conseil Municipal affecte les biens récemment acquis à l'actif de la commune. Une subvention est accordée à l'Ecole Jacques Schmidt - Classe monolingue CM1, pour la prise en charge des frais d'édition chez l'imprimeur de 405,49 € en vue d'éditer un album, « le plus grand catalogue du loup au monde », où chaque élève rédige le texte et réalise l'illustration d'une page du livre. Une autre subvention fait l'objet d'une modification du montant en raison de l'augmentation du nombre d'habitants de la commune, à l'Association des Maires du Haut-Rhin (pour 2023 :

1810,23 €). Des subventions sont également perçues au titre :

- Des travaux d'aménagement des locaux mis à disposition de Saint-Louis Agglomération pour accueillir sa future « Maison des Jeunes » - Attribution de fonds de concours de Saint-Louis Agglomération de 1 591,68 €.
- De l'acquisition et la mise en place de 56 arceaux vélo - attribution de fonds de concours de Saint-Louis Agglomération. Le coût estimatif total de cet achat est de 5 978,00 € HT et un fonds de concours de 2 989,00 € HT a été attribué à la Commune de Sierentz.

Une nouvelle tarification des interventions d'office des services municipaux est adoptée afin de pouvoir facturer les frais d'intervention dans les cas où des travaux doivent être diligentés d'office. Enfin, la Ville va signer avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) le contrat de Territoire Sud Alsace 2022-2025, permettant d'accéder à des moyens en ingénierie et financiers répondant aux objectifs fixés par la CEA dans le sud Alsace.

Personnel communal

Un Règlement intérieur relatif aux conditions et au temps de travail des agents publics de la collectivité est adopté. Le nouveau temps de travail imposé par la loi étant désormais de 1 607 heures

effectif par an. Il a été approuvé préalablement par le Comité Social Territorial et a été exposé avant son adoption à l'ensemble du personnel communal.

Urbanisme et affaires foncières

Un transfert d'office dans le domaine public d'une parcelle rue du Château nécessite l'ouverture d'une enquête publique afin d'intégrer au domaine public une parcelle n'ayant pas été rétrocédée par la SCI CLOS BERNARD, conformément à l'article L 318-3 et R 318-10 du Code de l'Urbanisme. La parcelle concernée est un morceau de voirie, cadastré section 13 parcelle 246 d'une contenance de 0,46 ares. Le ou les propriétaires demeurants introuvables, le Conseil Municipal valide le recours à la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal ainsi que le dossier constitué à cet effet et autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à cette procédure.

Communications et informations

Des indemnités ont été perçues pour trois sinistres. Le Conseil prend acte des marchés signés dans le cadre de procédures adaptées et de la renonciation aux déclarations d'intention d'aliéner, ainsi que du renouvellement d'une ligne de trésorerie.

Droit local

Pétition contre la suppression des jours fériés et chômés spécifiques à l'Alsace et à la Moselle

A compter du 1^{er} janvier 2022, le temps de travail a été fixé à 1607 heures sur tout le territoire national. Or, en Alsace-Moselle, en plus des jours fériés et chômés sur le plan national, existent deux jours fériés spécifiques (le Vendredi Saint et la Saint-Etienne), dont la prise en compte devrait aboutir à une durée de travail réduite à 1593 heures. Telle n'est pas la volonté du gouvernement qui demande l'application des 1607 h sur tout le territoire national. Les deux jours spécifiques peuvent certes continuer à être fériés et chômés, mais devront donner lieu à récupération des 14h concernées. Cette disposition est non seulement contraire au Code Général de la Fonction Publique (art 621-10) mais porte un nouveau coup au droit local d'Alsace-Moselle. Après la fonction publique, le secteur privé pourrait aussi être touché. La Ville de Sierentz s'oppose à cette décision prise sans concertation et à cet effet il est proposé de signer la pétition du conseil représentatif du droit local, plaidant pour le maintien des jours fériés et chômés spécifiques à l'Alsace et à la Moselle qui a été créé le 15 juin 2022 sous l'égide de la Collectivité européenne d'Alsace et du Département de la Moselle et est présidé par le Sénateur André REICHARDT.

La Ville demande expressément qu'il soit tenu compte des jours chômés spécifiques à l'Alsace et à la Moselle dans le calcul du temps de travail de ces territoires.

Divers-Décision

- Monsieur le Maire remercie chaleureusement les élus, les services et les habitants de Sierentz qui ont participé à la journée citoyenne du 13 mai. Plus de 220 personnes se sont mobilisées pour cette journée qui a été une réussite. Il remercie en particulier Madame l'Adjointe Carole CHITSABESAN pour l'organisation de la journée, ainsi que Messieurs les Adjoints Luc FUCHS et Patrick GLASSER.
- Deux réunions de secteurs se sont tenues les 4 et 11 mai, rassemblant un peu moins de public que la fois précédente à l'automne dernier. Toutefois, ces moments d'échanges permettent de répondre aux questions que peuvent se poser les habitants présents sur l'actualité de la commune.
- Enfin, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Sylvie MACUR, élue au titre du groupe minoritaire au sein du Conseil municipal, a présenté sa démission pour raisons personnelles. La séance est levée à 19h40.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

➤ Prochaine séance le 12 Juin

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES **Barbapapas**

Edition de Sierentz • N°95

Bienvenue à Patricia

Patricia vient d'intégrer le groupe des barba'Flores sur les temps du soir et le midi en binôme avec Audrey avec le groupe des grandes sections.

Patricia est posée, zen et réfléchi. Elle aime bricoler, lire des histoires, danser, faire de la relaxation avec les enfants, être dans la bienveillance et le dialogue. Les enfants l'adorent déjà. Son petit plus, Patricia est sophro-relaxologue.



Au pôle des maternelles

Lors du centre de loisirs du mois d'avril, les enfants des Barbanature maternelles ont eu la chance d'être accueillis à la ferme ILTIS ainsi qu'à la miellerie du moulin d'Uffheim. Toujours un plaisir pour les enfants de pouvoir interagir avec les animaux de la ferme et d'améliorer leurs connaissances sur le monde merveilleux des abeilles.

Un grand merci à Madame ILTIS et Sonia pour leur très bon accueil.



Au pôle primaire

Monsieur Tilleul s'est invité au centre d'avril ainsi que ses amis Patrice et Ginette.

Les trolls'loustics ont assisté à la découpe du bois avec la scie à chantourner. Ils ont réalisé des land art sur des bouts de bois découpés. Ils ont fabriqué un terrarium pour observer les vers de terre et en ont fabriqué en perles sous forme de porte-clés. Tous les matins grâce aux réponses à deux énigmes les enfants ont découvert des cailloux peints sur le thème de la biodiversité et cachés par Poppy et Grognon, les amis d'enfance de Tilleul.



Projet intergénérationnel avec l'Ehpad

Vendredi 12 mai après-midi, les élèves de la classe de CE2 monolingue de Mme Girot se sont rendus à l'Ehpad pour clôturer le projet intergénérationnel mis en place durant toute l'année avec l'animatrice Angéline.

Cinq rencontres ont eu lieu. La première fut la marche intergénérationnelle en automne avec chants des enfants et goûter, la seconde eut lieu au moment de Noël avec partage de chants, la troisième le partage du goûter lors de la Chandeleur, la quatrième le défilé de Carnaval à l'intérieur de l'Ehpad et enfin la dernière fut un après-midi récréatif sur le thème de Pâques.

Lors de cette dernière rencontre, par petits groupes, enfants et résidents ont participé à des activités sur table (labyrinthes, sudoku...) puis les enfants ont été récompensés par une chasse aux œufs à l'extérieur. Ils ont été très gâtés.

CES DIFFÉRENTES RENCONTRES FURENT TRÈS ENRICHISSANTES AUTANT POUR LES ENFANTS QUE POUR LES RÉSIDENTS. DES LIENS SE SONT CRÉÉS.

La joie se lisait sur tous les visages. Belle expérience à renouveler !



Un joli spectacle qui nous a fait voyager !

Les élèves de l'école maternelle ont assisté récemment à un beau spectacle intitulé : Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre.

Kim et Nina ne parlent pas la même langue. Au fil de leur voyage qui les mènera au Japon, à Cuba et au Congo à la recherche de la magicienne Babel, ils vont apprendre à communiquer et à mieux se comprendre.

Ce spectacle de la compagnie Planète Mômes a fait l'unanimité. Il nous a fait bouger, danser, voyager et s'inscrivait totalement dans notre thématique annuelle de « Tour du monde ».

Merci à la mairie qui nous a offert ce joli moment d'évasion !

Visite du Hartmannswillerkopf

Le jeudi 4 mai dernier, les élèves de CM1-CM2 monolingues et bilingues se sont rendus au Vieil Armand pour visiter le site du Hartmannswillerkopf.

Nous avons commencé par observer la nécropole située sur le flanc de la montagne, puis nous avons visité l'Historial. Le musée était très intéressant, car il alliait interactivité et objets anciens. Les élèves ont pu visionner deux films expliquant la 1^{ère} Guerre Mondiale, ainsi que les combats qui ont eu lieu au Hartmannswillerkopf. Après un pique-nique, nous avons suivi un guide qui nous a emmenés jusqu'au sommet de la montagne sous un très beau soleil, en prenant le temps de nous expliquer l'organisation des militaires, avec notamment les tranchées encore visibles que nous avons pu traverser. Les élèves ont beaucoup apprécié cette visite immersive.

Les enseignantes Mmes ACKERMANN et ISENSCHMID



A la manière d'Arcimboldo



Câlinons un gros arbre



Des écoliers engagés pour la planète

Du 13 mars au 3 avril, quatre classes de l'école maternelle Picasso se sont inscrites pour participer au grand jeu des défis organisé par l'association Ma Petite Planète.

Ainsi, durant 3 semaines, les élèves ont été mis à l'épreuve... écologique ! Ils ont réalisé une série d'actions pour la protection de l'environnement, selon une liste établie, soit avec les maîtresses, soit avec les parents pour :

- économiser l'eau
- gaspiller moins d'électricité
- consommer de manière raisonnée
- réduire les déchets
- apprendre la solidarité
- respecter la nature et prendre conscience de ses innombrables ressources.

Il nous a permis de vivre des moments forts, de partager de belles émotions et d'enrichir nos connaissances.

CE PROJET DE SENSIBILISATION A SUSCITÉ L'ENTHOUSIASME DES ÉLÈVES ET TROUVÉ UN BEL ÉCHO DANS LES FAMILLES, NOMBREUSES À SE PRÊTER AU JEU.

MERCI pour la Planète... et n'oublions pas de perpétuer ces bons gestes !



LE COIN DIALECTAL

Elssaser ecklé

JEDA CHUNNT AMOL DRÀ

Àn àlli vom a gwiss Àlter
A chlei Gedichtlé vom Schmitt Aimé,
d' Chüa vo Hafetzchilch :
Mir àlli sibziger un àchziger wissa bereits
Au s ältera Àlter hàt si Reitz
Müesch nemmi jedi Àrbet frassa
Chäsch àb un züa emol ebbis vergassa
Brüsch nemmi düa, wia a junga Spund
Därfsch mankmol miad si wia na Hund

Aimé SCHMITT

S' LAWES BÜECH

Mi Lawesbüech, hàt gschriwa dr Herr Gott
Zilta fir Zilta, Blätt fir Blätt
Scho läng isch dàs Komplet
Mi Lawes Büechn hàt gschriwa dr Herr Gott

Ich làuif in dr Furch vo dam Lawes Fald
Jeda Täg, a Blätt wo sich draht
Bis dr Schutzangel, die Ascha verschtrajt
Drno isch Schluss uff dara Walt

Ich hà nìt kà zum Klàga
Mèit Freid, bin ich do gwohnt
Dàs hàt sich àlles glohnt
Drum derf'i Merci sàga

Nàtirlich im Schriftsteller
In dana wo han halfa lasa
Niema blibt vergassa
Wenn àktif wird, dr Àbschteller

Marc ILTIS

SUMMER 2022 ... D'HITZ

Tànna, Büecha, Escha
Durscht nimm zum làscha
Àll Täg bragliga Hitz
Schwert àb Ehra zitz

D' Wurzla nit zum schlucka
Tioe èisch dr Grund trucka
Nodla Blätter nimm zum b'hàlta
S Harz düet uffschpàlta

Die kèia allei, ohna Wind,
Dr Wald wie na Weisakind
Ohna Raga, ohna Gwitter
Die Johreszitt gànz bitter

Nàtür, Menscha mien lida
Dr Herrgott soll uns drvor hieta

Marc ILTIS

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves Bisch, François Tschupp, Véronique & Robert Bissel, Denis Bangel, Patricia Gouttefarde, Marc Iltis et Aimé SCHMITT

La Tribune

Depuis ce printemps, Sylvie Macur, conseillère municipale, a fait le choix de ne plus siéger au sein du conseil municipal de Sierentz. Même si nous ne pouvons que regretter pareille décision motivée par des raisons personnelles, il nous semble fort opportun de relever dans cette tribune, l'engagement sans faille déployé par Sylvie, dès l'entame de la campagne électorale du printemps 2020.

Femme de dossiers, rigoureuse, elle s'est dès lors pleinement investie dans les grands dossiers sierentzois, tels ceux liés à l'urbanisation, aux flux de circulation automobile, cycliste et piétonne, à la sécurité, individuelle ou collective. Autant de sujets au cœur même de notre programme de 2020.

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 0617019201,
Maria SANCHEZ, et Sandrine GUTEDEL

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



NOUVEAUTÉ AU MARCHÉ DE SIERENTZ

Le Domaine de Hombourg

Le Domaine de Hombourg cultive des légumes biologiques depuis 2022.

Nous sommes soucieux de la santé des sols, des écosystèmes pour travailler avec la nature plutôt que contre elle.

NOUS AVONS FAIT LE CHOIX D'UN MODÈLE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES HOMMES.

L'agro écologie est un ensemble de techniques agricoles, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, basé sur le fonctionnement des écosystèmes. Le Domaine de Hombourg veut s'inscrire dans ce mouvement et ce type d'agriculture. Nous sommes convaincus de la pérennité de l'agro écologie et de l'urgence de son développement. Nous travaillons dans le respect du produit et du consommateur afin d'offrir la gamme de légumes la plus fraîche et diversifiée possible à travers nos techniques culturales manuelles.

Vous pouvez retrouver le Domaine de Hombourg tous les mercredis sur le marché de Sierentz, de 7h à 12h.

Pour plus d'informations : domaine-de-hombourg.fr



Luc FUCHS
Adjoint délégué à
l'Environnement



LA COMMUNE RESTE FLEURIE TOUT EN FAISANT DES ÉCONOMIES D'EAU.

ENVIRONNEMENT

Fleurissement de la commune

Soucieuse de l'environnement, la commune a décidé de privilégier cette année encore, la plantation de plantes vivaces dans les massifs, la diminution de plantations dans les ronds-points et différents secteurs de la ville. Des paillages spéciaux ont également été installés dans les jardinières, afin de garder au mieux l'humidité. Ainsi, la commune reste fleurie tout en faisant des économies d'eau.



Promenades dans la nature

Afin de prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non. L'interdiction est également valable dans les prés, les vignes, les vergers, les bois, étangs, sur le bord des cours d'eau... Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin.



Taille des haies

Il est rappelé qu'il est recommandé aux particuliers de ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet, afin de préserver la nidification des espèces animales en voie de reproduction, dont certaines sont protégées voir menacées. Les haies sont des lieux de refuge et de garde-manger pour bon nombre d'oiseaux.

Sécurité des piscines



Avec le retour des beaux jours, les constructions de piscines se multiplient. **Les piscines, comme toutes constructions, sont soumises aux règles d'urbanisme et doivent faire l'objet d'une autorisation à la mairie** à partir de 10 m² pour les piscines installées au moins trois mois d'affilée, qu'elles soient démontables ou non. Si la construction est règlementée, la sécurité de votre piscine l'est également. Selon la loi de 2004, **les piscines non closes privatives à usage individuel ou collectif**

doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade notamment des enfants. Le choix du dispositif vous revient afin de prévenir les incidents et de profiter en toute sérénité de votre piscine. Pour tout savoir à ce sujet, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet Service Public. **Restez vigilants, surtout avec les enfants qui ne doivent jamais être laissés sans surveillance, même dans les bassins de faible profondeur.**



France Rénov

La prochaine permanence de France Rénov aura lieu le mercredi 5 juillet de 14h à 18h dans les locaux de France Services de Sierentz au 17 rue Rogg Haas (ancien tribunal).

Rendez-vous au 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org

Info Canicule

Votre mairie souhaite vous informer qu'en cas de canicule, via le Centre Communal d'action Sociale, qu'un registre des personnes fragilisées dans ce contexte spécifique de canicule est tenu.

En cas de fortes chaleurs et sur décision de la Préfecture, vous serez contacté par une personne chargée de prendre de vos nouvelles et de vérifier si vous avez besoin d'une aide particulière.

Si vous souhaitez vous y inscrire ou inscrire une personne de votre connaissance qui ne fera pas la démarche elle-même, vous pouvez contacter la mairie au 03 89 81 51 11, qui vous renseignera sur les démarches à effectuer.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans notre région.

- > La chaleur fatigue toujours ;
- > Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur ;
- > La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.



CCAS : Sensibilisation aux risques numériques

Une douzaine de « seniors » a répondu présent à l'invitation du CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale de Sierentz, afin d'assister à une conférence - débat sur les risques numériques.



L'intervention était animée par les bénévoles de l'association Prévention Maïf.

De façon dynamique et interactive, plusieurs situations du quotidien ont été évoquées : de la messagerie aux réseaux sociaux, les arnaques en ligne et les fake news, la collecte des données personnelles...



IL Y A TOUJOURS DES CHOSES À APPRENDRE. MERCI AUX PARTICIPANTS POUR LEUR PRÉSENCE !



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée aux Affaires Sociales



Fin de semaine animée au Wurzla Gartà

Le 13 mai, les membres du jardin se sont investis lors de la journée citoyenne en nettoyant avec les volontaires de Sierentz un chemin forestier.

La météo nous a gâtés le 14 mai en nous permettant de réaliser notre journée Portes Ouvertes aux autres jardins de la région. Lors de cette journée nous avons pu écouter un excellent exposé sur l'électroculture par Guy MELLINGER, Maître composteur et permaculteur. Nous avons découvert les vertus presque magiques des fils de cuivre.

Ensuite Jean-Jean et son ami nous ont offert un duo de Cor des Alpes.

Là aussi, belle découverte musicale. Après un pique-nique animé, sous la conduite de Guy MELLINGER, nous avons construit un "Rocket Stove" à partir de loess local et de paille. L'association Wurzla Gartà est ouverte à tout le monde et vous invite à découvrir et partager son site wurzla-garta.odoo.com

Notre prochaine journée de travail est prévue le 11 juin.



Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2023, la Ville de Sierentz s'est souvenue avec recueillement des années sombres de la Seconde Guerre Mondiale qui a secoué notre pays, l'Europe et le monde à partir de 1939, et s'achevèrent en 1945.

L'hommage aux Morts a été rendu par le maire Pascal TURRI, qui a rappelé le sort de Jean MOULIN, qui en 1943, fut arrêté pour actes de résistance et battu à mort par la Gestapo. Sa première adjointe Rachel SORET VACHET-VALAZ a évoqué le tragique destin des jeunes de Ballersdorf ; tentant d'échapper à l'incorporation de force à la Wehrmacht en passant la frontière suisse, ils ont été arrêtés et exécutés au camp du Struthof il y a tout juste 80 ans. Ce triste épisode nous rappelle le sort particulièrement difficile de notre région, alors annexée au Reich allemand. La célébration s'est tenue en présence des élus municipaux et ceux des villages voisins, ainsi que du député de notre

circonscription Bruno FUCHS. Les Lieutenants- Colonels Jean-Paul KETTERLIN et Albert ELSER ont assuré le bon déroulement du protocole, entourés du corps des sapeurs-pompiers de Sierentz et son chef Jonathan HAABY, du major Eric MUHR de la brigade de gendarmerie, ainsi que des représentants de la section locale des anciens combattants et une dizaine de porte-drapeaux. La musique municipale a rythmé la cérémonie, comme à l'accoutumée.

Merci à tous les protagonistes de ce moment solennel, y compris aux Sierentzois présents, d'avoir assuré ce nécessaire devoir d'histoire et de mémoire.



UNE BELLE ÉDITION DU MARCHÉ AUX FLEURS !

Aimé FRANÇOIS
Adjoint délégué aux Marchés

Marché aux fleurs

Les personnes n'ayant pu récupérer leur diplôme ainsi que leur bon d'achat lors de la cérémonie de remise le 6 mai dernier au marché aux fleurs, peuvent venir les récupérer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.



La Fleur de l'Âge

La Fleur de l'Âge organise une sortie de 8 jours en Vendée, à La Tranche sur Mer, hôtel des Dunes * en ½ pension, du samedi 9 septembre au dimanche 17 septembre.**

Au programme :

- * visite de l'Île de Ré ;
- * visite des marais poitevins en barque ;
- * visite de chocolaterie/savonnerie.

Pour tout renseignement complémentaire : M. Aimé François 03 89 81 67 38.

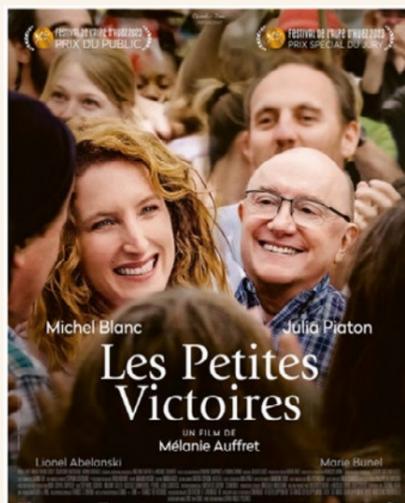
MA 20
JUILLET

Les petites victoires

Prochaine séance mardi 20 juin à 20h, à la Salle des fêtes de Sierentz

Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies.

L'arrivée dans sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école...



SA 10
JUILLET



SA 24
JUILLET



Portes ouvertes

à l'Ecole de Musique du Pays de Sierentz
Samedi 24 juin de 13h30 à 17h
Ancien tribunal : 17 Rue Rogg-Haas
Venez découvrir et essayer les instruments enseignés avec nos professeurs !
Rentrée 2023-2024 : renseignements et inscriptions au 03 89 81 65 47

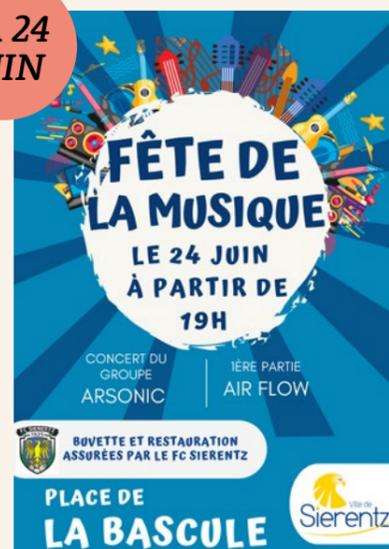
Fête de la musique

Le samedi 24 juin à partir de 19h, place de la Bascule, Sierentz fêtera la musique !
Rendez-vous place de la Bascule pour un moment musical, festif et convivial.

Au programme :

à 19h : ouverture de la soirée par la musique municipale Concordia.
Vers 20h30 : 1^{ère} partie " AIR FLOW "
Vers 21h30-21h45 : le groupe « ARSONIC »
Buvette et restauration par le Football Club de Sierentz.

SA 24
JUILLET



MA 27
JUILLET

Bal de fin d'année du CME

Mardi 27 juin de 18h à 20h
Pour les élèves de primaire
Salles des fêtes
Entrée 2€ au profit de l'association RÊVES.
Thème : les vacances

SA 1^{ER}
JUILLET

Bal des Pompiers

Les sapeurs-pompiers de Sierentz organisent leur premier bal des sapeurs-pompiers le 1^{er} juillet à partir de 18h à la caserne, restauration et buvette sur place.
Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre page Facebook Sapeurs-Pompiers de Sierentz

3-5-6
JUILLET



Ateliers théâtre Trouve ta place !

Les trois groupes sont heureux de vous présenter leurs créations sur le thème du passage de l'enfant à l'adulte.

18h : les 7-10 ans, "Le long voyage".
Enfance, insouciance et quête de liberté (d'après un texte de Jean-Gabriel Nordmann)

19h : les 11-14 ans, "J'irai pas !".
Adolescent(e), grandissant, de plus en plus conscient(e) (d'après un texte de David Lescot)

20h : les adultes, "Quand je serai grand".
Adulte, le temps passe, s'accélère... (d'après un texte de Jean-Gabriel Nordmann)

Dates supplémentaires des adultes les 3, 5, 6 juillet à 20h
A la salle des fêtes de Sierentz (rue Clémenceau - derrière la mairie)

Pour toutes informations, questions, envies d'inscription ou réservations pour les spectacles, contactez Mathilde Seynave-Dubost : msdubost@gmail.com, 06 85 65 43 63
<https://www.facebook.com/TTP.ateliertheatre>

SA 8
JUILLET

Sous les étoiles exactement

- 3^{ème} édition -

Samedi 8 juillet de 19h à 23h -
place de la Bascule
De nombreux points de restauration : Food trucks, buvettes, tenus par les commerçants locaux.
Animation musicale par le groupe « THE HONVILLE COMPANIONS », groupe de swing.



MA 4
JUILLET



Ciné Sierentz plein air

Prochaine séance le mardi 4 juillet- Projection à la tombée de la nuit.

Séance dans la cour de l'ancienne école maternelle (repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps)

Entrée gratuite - Petite restauration avant la séance à partir de 19h30.

Nous sommes en 50 avant J.C. L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon.

Aidée par Graindemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix, dotés d'une force surhumaine grâce à leur potion magique.
Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr de venir en aide à la Princesse pour sauver sa mère et libérer son pays. Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine.
Mais César et sa puissante armée, toujours en soif de conquêtes, ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu...